

Notre camarade, Hélène Careil, professeure des écoles à l'école Marie Curie de Bobigny, militante pédagogique à l'ICEM-pédagogie Freinet et militante syndicale à SUD Education, a reçu le 4 février un courrier du DASEN du 93 lui indiquant qu'il prévoyait une mutation « dans l'intérêt du service » à son encontre.

Cette décision annoncée est une sanction déguisée.

Elle constitue une entrave à la liberté pédagogique par la remise en cause du projet d'école construit depuis des années autour de la pédagogie Freinet. De plus, est-ce vraiment le moment de priver les élèves de leur enseignante alors que la crise sanitaire a accentué les difficultés sociales et scolaires et qu'on manque cruellement de moyens de remplacement ? Dans un département où Christine Renon, directrice d'école, s'est suicidée dans son école en mettant en cause la responsabilité de l'Éducation nationale dans la dégradation continue des conditions de travail et de nos missions d'enseignant·es, cette décision est une nouvelle illustration de la politique réactionnaire et délétère de Blanquer.



C'est également une grave répression syndicale. Elle fait écho à celle subie dans l'éducation par nos camarades du collège République, également à Bobigny, ou encore à Melle ou à Poitiers, mais aussi dans d'autres secteurs pour Anissa, représentante SUD Santé-Sociaux à l'EHPAD de Livry-Gargan, Aline, représentante SUD Route à H&M Logistics, Boualem et Saliha, représentant·es SUD Conseil Départemental 93.

Depuis quelques années nous constatons une multiplication des attaques de la hiérarchie contre des militants et militantes de Solidaires, preuve que notre syndicalisme, nos principes et prises de position dérangent les employeurs. Faute d'avoir de réels arguments à apporter à nos revendications, ils nous répondent lâchement sur le terrain administratif et disciplinaire à travers des sanctions plus ou moins assumées.

Les militantes et militants de Solidaires 93 ne se laisseront pas abattre et continueront chaque jour de défendre les travailleurs et travailleuses, de relayer et de construire les luttes pour plus de justice sociale.

Nous exigeons l'abandon immédiat des procédures contre notre collègue Hélène Careil, professeure des écoles à l'école Marie Curie de Bobigny.

**Tou·tes au rassemblement de soutien pour Hélène
mercredi 10 février à 15h
devant la DSDEN - 8 rue Claude Bernard, Bobigny**